



Total d'opération

10 000 000 €

100% Conseil départemental



Durée des travaux

36 mois

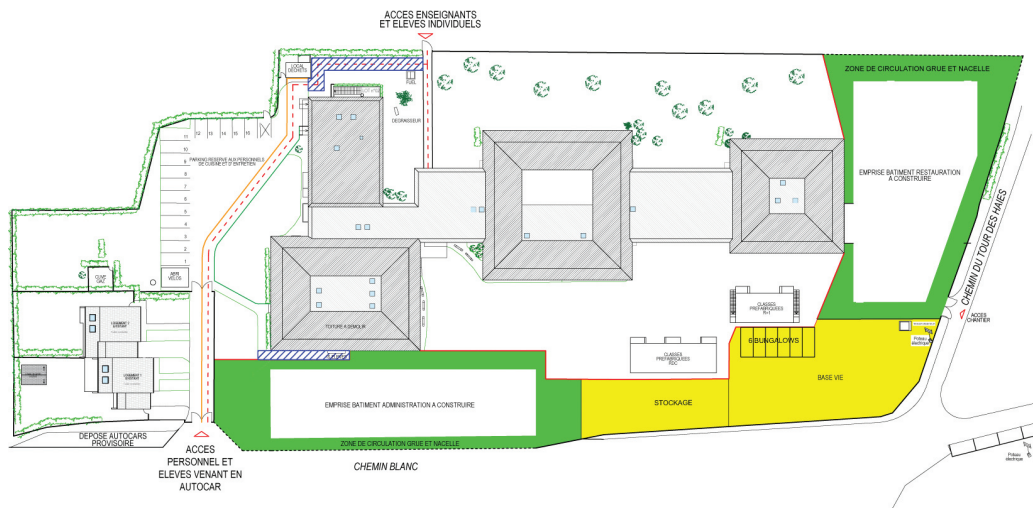


Maître d'ouvrage

Conseil départemental
de la Somme

▀ Pendant les travaux, quels dispositifs de circulation ?

La solution la plus adaptée pour l'entrée des collégiens pendant les travaux est la suivante : les bus déposeront les élèves au niveau du parking professeurs. Les élèves arrivant en bus traverseront le parking pour entrer dans le hall du collège par l'arrière. Les élèves en vélos ou à pied passeront par le groupe scolaire Victor Hugo pour entrer également par l'arrière du hall.



Conseil départemental de la Somme

43, rue de la République - CS 32615 - AMIENS

80026 AMIENS Cedex 1

☎ 03 22 71 80 80

www.somme.fr



Conception et impression : imp. du Conseil départemental de la Somme
dessins : Agence d'Architecture Deprick & Maniaque - photo : Deux-Cl. d'eux-la - 09 2018

TRAVAUX



Modernisation et agrandissement du collège d'Ailly-le-Haut-Clocher





Editorial

Le Département a fait de l'entretien général des collèges une priorité : les crédits dédiés ont plus que doublé depuis 2015.

En parallèle, le Département consacre en 2018 près de 4 M€ à plusieurs grands chantiers de réhabilitation pour améliorer l'accueil des élèves et leurs conditions d'apprentissage. C'est le cas du collège d'Ailly-le-Haut-Clocher dont les travaux de restructuration-extension viennent de débuter. Ils permettront d'augmenter significativement la capacité d'accueil du collège. Ce document vous présente les grandes caractéristiques de ces travaux et leurs implications dans la vie de l'établissement.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Laurent SOMON

Président du Conseil départemental de la Somme

■ Pourquoi ces travaux ?

Le Conseil départemental de la Somme œuvre pour la réussite scolaire de nos collégiens et s'attelle à leur offrir les meilleures conditions matérielles de réussite.

Chaque année, plusieurs collèges subissent des travaux importants. C'est au tour du collège Alain Jacques d'Ailly-le-Haut-Clocher d'être réhabilité et agrandi afin de poursuivre la modernisation des collèges, priorité du Conseil départemental.

Equipement collège 3.0 du collège

Dans le cadre du programme 3.0, le collège est déjà équipé de :

- 80 micro ordinateurs,
- 8 ordinateurs portables,
- 8 imprimantes,
- 14 vidéoprojecteurs,
- 3 tableaux blancs interactifs,
- 16 tablettes.

soit 1 ordinateur pour 3,3 élèves contre 1 ordinateur pour 3,6 élèves au niveau national

■ En quoi consistent les travaux ?

L'opération consiste en la réhabilitation, la restructuration et l'extension d'un collège pouvant accueillir 450 élèves et fait l'objet d'une démarche Haute Qualité Environnementale.

Le projet concerne la réalisation d'une nouvelle demi-pension, d'un nouveau pôle administration/enseignants CDI, et la restructuration complète du collège existant pour y placer le reste du programme, notamment, le pôle de la vie scolaire avec un traitement convivial du hall d'entrée, un pôle pour les classes d'enseignement général et un pôle pour les salles de sciences et technologie.

Le collège doit conserver son activité pendant le chantier, notamment les salles préfabriquées implantées dans la cour.

Calendrier

Septembre 2018 : début des travaux de la nouvelle demi-pension et du nouveau pôle administration/enseignants/CDI (livraison Septembre 2019)

Juillet 2019 : restructuration de l'ancienne demi-pension et de l'ancien CDI pour créer le pôle salles de sciences et technologie (livraison Septembre 2020)

Juillet 2020 : restructuration des salles de classe (livraison partielle Avril 2021)

Fin 2021 : fin des travaux

Manger local au collège

Depuis 2014, le collège Alain Jacques s'approvisionne auprès de producteurs locaux en circuits courts notamment pour les viandes, les fruits, les légumes et les œufs. En 2017, les cuisiniers du collège ont ainsi commandé des denrées fraîches et de saison auprès d'agriculteurs de proximité engagés dans la démarche Somme-Produits locaux. Cette plateforme garantit la traçabilité, la transparence et le développement d'une agriculture responsable.

Les chiffres 2017 :

- 10 commandes auprès de 9 producteurs.
- 2013 € de commandes, 50,1 % pour les viandes-poissons-œufs, 33,6 % pour les produits locaux et 16,3 % pour les fruits et légumes
- 3,4 % des achats de denrées pour les fermes locales

Vue aérienne des bâtiments actuels



Vue aérienne du futur collège

